

Septembre 2020

Allondrelle La-Malmaison

<http://www.allondrelle-lamalmaison.com>

La fin du confinement et le beau temps ont permis de terminer les travaux de nettoyage et de protection des façades de l'église Saint-Pierre. Il reste à réaliser un aménagement et une rénovation du parvis et à réparer la toiture de la sacristie située le long de la départementale.

Parallèlement, une étude va être lancée pour envisager la création d'une toiture traditionnelle à la salle polyvalente. Il s'agit de mieux la protéger des intempéries. Pour cela, l'architecte des bâtiments de France à Nancy sera consulté. Les travaux pourraient être réalisés en 2021.

Après des négociations, le périscolaire a de nouveau été confié à la Communauté de Communes. Elle s'est engagée à plus de souplesse à l'égard des familles. Mme FISCHER est devenue directrice du pôle Allondrelle la-Malmaison, Charenay-Vezin-Colmey. Etant donné que le prix du repas augmente, par rapport à celui pratiqué par le Club de l'Amitié, le Conseil va réfléchir aux modalités pour subventionner les familles en fonction du nombre de repas pris à la cantine. Le versement aux familles pourrait être opéré en fin de trimestre.

Les activités du Club de l'Amitié : marche, zumba, musique reprennent en septembre. Par ailleurs la Commune continue à accueillir des ateliers de Prévention de la Perte d'Autonomie ouverts gratuitement aux plus de 60 ans, en groupes de 15 personnes maximum. Ainsi en 2019 nous avons proposé :



- des séances de Gym Prévention Santé d'une heure par semaine, encadrées par une monitrice en sport adapté (interrompues par le confinement), les séances reprennent le 7/10/20,

- l'atelier pour mieux gérer son stress, de 4 fois 2 h, vient de se terminer,

- la dernière séance de l'atelier Sommeil aura lieu de 14h30 à 16h30 le jeudi 5/11/20

Comme les années précédentes, les plus de 60 ans de la Commune seront informés des ateliers qui nous seront alloués en 2021 et financés par la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, aux travaux de laquelle la commune participe, dans le cadre du Service territorial de l'autonomie de département. Bien entendu, ces activités seront assurées dans le respect des gestes barrière.

La salle polyvalente vient d'être contrôlée par la Commission départementale de sécurité, après le passage d'un électricien, d'un professionnel du gaz et des vérificateurs d'extincteurs.

Les jeux commandés en février ont été installés. Au cours des vacances de la Toussaint, une activité de réparation des illuminations de Noël sera organisée avec les jeunes, comme chaque année, en concertation avec la CAF 54. Une sortie récompensera ceux qui ont participé à cet atelier.

J'en profite pour remercier les jeunes qui sont intervenus au cours des vacances scolaires, pour faire des travaux d'entretien et de voirie. Ils ont tous fait preuve d'assiduité, de responsabilité et nous ont permis de conserver deux beaux villages, malgré l'arrêt maladie de Mme DIDIER, à qui nous souhaitons de retrouver rapidement la santé.

Très cordialement

J-F MARIEMBERG

En 2018-2019, nous avons restauré l'église de La-Malmaison. En 2019-2020, ce fut le tour de l'église d'Allondrelle. Il reste encore à aménager le parvis,

Etat civil

Mariage

5 septembre 2020 Monsieur Jean-Luc CHAMPAGNE et Madame Christelle POULAT 10, rue Claire Fontaine

Nous présentons nos meilleurs vœux de bonheur aux époux

Décès

13 juillet 2020 Monsieur Jacques ARNOULD, rue des Cerisiers

30 juillet 2020 Monsieur Michel CORROY, rue des Géraniums

7 août 2020 Monsieur Charles ZANALETTI, rue de la Providence

23 août 2020 Monsieur Damien COTENTIN rue Claire Fontaine

25 septembre 2020 Madame Christine THOMASSET rue du Château d'eau

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles et nos remerciements aux anciens élus qui ont servi la Commune.

Les principales délibérations du Conseil Municipal

Travaux en forêt communale

Le nouveau garde forestier est venu présenter en mairie, les travaux d'investissement en forêt à réaliser sur la période triennale. Pour 2020, il semble important de prévoir une action dans les parcelles 24 et 26.

Le devis détaillé des travaux a été demandé par le maire, aux services de l'ONF.

Le conseil accepte à l'unanimité, d'engager uniquement les opérations manuelles de dégagement des semis, dans les deux parcelles. Il demande cependant de ne pas réaliser les ouvertures mécanisées sur ces parcelles. Cette opération consiste à créer des zones de passage débroussaillées d'au minimum 4 mètres de large sur la longueur de la forêt, pour les engins des marchands de bois.

A noter qu'une vente de grumes réalisée en juin 2020, non prévue au budget s'élève à un peu plus de 20 000 €.

Affouages 2020

La fin de la période de confinement a permis aux affouagistes de reprendre leur activité et de façonner du bois de chauffage. Ces affouages ont été réalisés pour partie - dans les forêts soumises à la gestion de l'ONF - et pour l'autre partie au niveau des parcelles du lotissement. S'agissant des affouages réalisés sur les parcelles de lotissement, le Conseil décide d'en affecter la recette sur le budget du lotissement.

Le prix des affouages à compter de 2020 est déterminé de la façon suivante : En forêt communale, le prix du stère de bois sur le plat est de 8,50 € HT et en côte, le prix est de 6,00 € HT. Prix inchangés depuis plusieurs années. Au lotissement, le Conseil décide de fixer les mêmes tarifs. Voté à l'unanimité.

Repas des Anciens 2020

Compte tenu des mesures sanitaires, le Conseil municipal décide de ne pas organiser le repas des Anciens, cette année.

Les activités des Associations

date	Activité
Mercredi à partir de 20H00	Zumba à la salle polyvalente
Mercredi à partir de 16H00	Musique en mairie d'Allondrelle
Mardi à partir de 14H30	Marche en groupe—départ depuis la mairie de La-Malmaison

Une activité « renforcement musculaire » pourrait être assurée le mercredi, après la séance de zumba. Se renseigner auprès d'Isabelle Lepage.

Vote des taux d'imposition 2020

Le maire rappelle qu'en raison de la suppression de la taxe d'habitation, le Conseil n'a plus à voter un taux pour cette taxe. L'Etat compensera la perte du produit de la taxe par un versement équivalent au montant traditionnellement attendu.

A l'unanimité, le conseil municipal vote les taux des 3 taxes comme suit :

Taxe foncière (bâti) :	5, 00%
Taxe foncière (non bâti) :	10, 16%
Contribution foncière des entreprises :	18, 01%

Les taux n'augmentent pas. Ils restent au niveau de ceux de l'année 2009.

Le budget primitif de la Commune, voté à l'unanimité, se présente comme suit :

Budget primitif de la Commune

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	327 066.20	157 832.41
Dépenses	327 066.20	157 832. 41

Vote des tarifs communaux

Location de la salle polyvalente		Prix total de location
Location pour un Week-end		
Habitants de la Commune	165 €	dont un forfait électrique correspondant à la moyenne. Tout dépassement fera l'objet d'une facturation.
Associations de la Commune	Gratuit 2 fois	Pour repas puis, 120 € ensuite
Personnes étrangères à la Commune	280 €	
Location pour un après-midi		
Habitants de la commune	65 €	
Associations de la Commune	Gratuit	Voir ci-dessous - Gaz et électricité gratuits
Personnes étrangères à la Commune	110 €	125 €
Les activités associatives doivent se faire <u>en priorité</u> dans la salle des associations à La-Malmaison. Mais, en tant que de besoin, la salle polyvalente est prêtée gratuitement. La condition est le respect de la propreté de la salle et des sanitaires et une gestion économique du chauffage et de l'électricité (fermeture du chauffage dès la fin de l'activité).		

Cimetière	Prix
Concession cimetière à perpétuité	200 €
Case - columbarium	560 €

Etant donné que le raccordement au réseau d'assainissement est fixé par le SIEP, le conseil décide de fixer la **redevance de branchement au réseau d'eau** à la somme de **500 €**.

Budget primitif de l'eau

Le budget primitif de l'eau se présente comme suit :

	Recettes	Dépenses
Exploitation	30 188.75	30 188.75
Investissement	163 345.77	163 345.77

Voté à l'unanimité.

Informations diverses

Commissions municipales

Les commissions municipales ci-dessous sont ouvertes aux habitants volontaires.; vous pouvez vous inscrire en mairie pour participer.

- Commission des bois
- Commission des travaux
- Commission de la Jeunesse
- Commission des personnes âgées.
- Commission de la Communication (petit journal)

Les objets encombrants, le tri sélectif

- ◆ Les objets encombrants seront ramassés le 29 novembre 2020.
- ◆ Les sacs jaunes réservés au tri sélectif sont à retirer en mairie. La collecte des sacs jaunes a lieu chaque jeudi au cours des semaines paires. La prochaine est prévue le 8 octobre, puis le 22 octobre...

Les jeux



La crise sanitaire a retardé la fabrication des jeux. Il y a désormais un double toboggan et un jeu à ressort pour les petits à La-Malmaison.

A Allondrelle, une table de Teqball a été installée. On y joue, soit avec un ballon, soit avec des raquettes et balles de tennis, ... Compte tenu de sa forme, la table peut servir aux petits ou aux grands.

